Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 56 (1976)

Heft: 4

Artikel: Les facteurs d'incertitude prédominent dans la conjoncture franco-

suisse

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-887483

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les facteurs d'incertitude prédominent dans la conjoncture franco-suisse

Tout au cours de l'année écoulée, les relations francosuisses, aussi bien dans leurs données humaines que commerciales ont été placées sous le signe d'incertitudes nombreuses. A en juger par les opinions que nous avons recueillies auprès de ceux qui sont étroitement mêlés à ces relations — voire qui en sont des acteurs — il semble que ces incertitudes se prolongeront en tout cas pendant une partie de l'année 1977. Au niveau des données humaines, le renouvellement de la communauté suisse de France par l'immigration ne se fait pratiquement plus. Le mouvement frontalier de France en Suisse est en nette régression. Quant aux échanges commerciaux, ils se poursuivent sous l'empire des perturbations et des préjudices qu'impose la baisse du franc français par rapport au franc suisse. L'incertitude, dans ce domaine, demeure entière. Les entreprises suisses implantées en France ont maintenu dans leur ensemble les positions antérieures, mais au prix de difficultés considérablement accrues, dues en partie aux problèmes qu'affrontent les entreprises françaises et en partie à l'incidence du désordre monétaire. Si les perspectives pour 1977 ne sont pas franchement pessimistes, elles se présentent néanmoins dans la pénombre recouvrant aussi bien les interrogations politiques que les aléas d'une conjoncture hésitante. Rappelons que l'OCDE vient de réviser en baisse de 5 à 3 % le taux d'expansion probable pour la France en 1977 (le gouvernement, pour sa part, s'en tient aux prévisions de 5 %), alors qu'en Suisse on estime que la croissance du PNB pourrait être de l'ordre de 1 à 2 %.

I. Les échanges commerciaux

La contraction des échanges commerciaux entre la France et la Suisse observée en 1975 par rapport à 1974 (—19 % dans le sens France-Suisse et —5 % dans le sens Suisse-France) ne s'est pas poursuivie en 1976. Bien que les chiffres annuels fassent encore défaut, des indices solides tendent à démontrer que les exportations françaises vers la Suisse dépasseront au moins légèrement leur niveau de l'année précédente, les exportations suisses vers la France devant, pour leur part, dépasser plus nettement leur chiffre de 1975. Alors que le traditionnel déficit commercial suisse au profit de la France était de 1,38 milliard de francs suisses pour les neuf premiers mois de 1975, il n'est plus que de 1,13 milliard pour les mois correspondants de 1976. (Rappe-

lons pour mémoire que l'année 1974 s'était soldée par un excédent français de 2,77 milliards de francs suisses).

Cette évolution du commerce franco-suisse va à contresens des théories monétaires. A en juger par celles-ci, la contraction des ventes suisses sur le marché français aurait dû être très accentuée et à l'inverse les produits français auraient dû marquer un accroissement notable de vente. En effet, le renchérissement des marchandises suisses sur le marché français et la baisse de prix des marchandises françaises vendues en Suisse — conséquences des variations du taux de change — devraient constituer la donnée majeure des échanges commerciaux entre les deux pays en cette fin de 1976. Il n'existe probablement aucune explication scientifique au fait que l'évolution s'est accomplie en sens contraire. En revanche, il existe un certain nombre d'explications commerciales qui ramènent à l'observation des phénomènes au ras du sol.

Le franc suisse coté à 1,71 sur le marché des changes de Paris au début de l'année, s'est établi aux environs de 2.04 fin novembre accusant en onze mois une augmentation par rapport à la monnaie française de 19,3 %. Si la position des exportateurs suisses sur le marché français n'a pas souffert de manière à se traduire dans les statistiques commerciales globales, cela est assurément dû à la bonne pénétration humaine du marché. En effet, les exportateurs suisses disposent d'une solide « infrastructure » sous la forme de réseaux commerciaux et d'assistance technique à l'Ouest du Jura. La présence physique à l'étranger d'agents qualifiés constitue probablement l'un des meilleurs atouts dont dispose l'industrie d'exportation suisse. Il va de soi, que cette présence ne suffirait pas à elle seule si les produits offerts à la clientèle étrangère ne possédaient pas les qualités justifiant leur prix élevé.

Ceci dit, on ne peut passer sous silence les graves difficultés rencontrées particulièrement par certaines branches comme l'horlogerie. On en vu, en 1976, une grande maison suisse d'origine américaine fermer son agence française. Dans d'autres cas, des marques de vieille réputation voient s'amenuiser leurs ventes de montres en France. Dans ce secteur, une certaine sélection du marché semble s'opérer sous l'effet de la mévente, mais sans que — pour le moment — les critères qui président à cette sélection apparaissent clairement : entre deux marques tout aussi réputées l'évolution des ventes en 1976 peut être diamétralement opposée. Les perspectives horlogères en France — un marché de quelque neuf millions de pièces en 1976 — sont

BALLY



Villemot

assez bonnes, mais à condition que les prix soient libérés. L'électronique, estime-t-on dans les milieux suisses, ne doit pas prendre plus de 20 à 25 % du marché.

Etant donné la modique augmentation des échanges commerciaux en volume, le tonnage des marchandises transportées entre la France et la Suisse s'est accru de quelque 3 %.

II. Présence humaine

Les échanges humains traditionnellement intenses entre les deux pays ont continué, en 1976, à être influencés par les règlementations restrictives en vigueur de part et d'autre du Jura, aussi bien que par la conjoncture. On sait qu'en France le blocage de l'immigration de travailleurs étrangers est toujours appliqué, de même qu'en Suisse des mesures analogues restent en vigueur. Le renouvellement des communautés respectives d'émigrés ne s'opère plus que dans une faible mesure par de nouveaux arrivants. L'on compte actuellement 66 000 Français résidant en Suisse et environ 96 000 Suisses résidant en France. Alors que le premier de ces deux chiffres ne comprend que les Français à l'exclusion des doublesnationaux, le second se compose d'environ 29 000 Suisses (n'ayant que cette nationalité) et d'environ 66 000 Suisses ayant aussi la nationalité française.

Ces données révèlent la poursuite de l'évolution antérieure : diminution rapide de la population exclusivement suisse et croissance marquée du nombre des doubles-nationaux. D'après les indications disponibles en fin d'année, il y a eu depuis douze mois une diminution de 3 à 4 % du nombre des Suisses sans autre nationalité et une augmentation de 5 à 7 % du groupe des

doubles-nationaux.

Contrairement aux conclusions que pourrait suggérer la conjoncture économique, l'accroissement du nombre des doubles-nationaux n'est pas dû à une ruée sur les demandes de naturalisation, mais bien plus à la démographie naturelle. Les décrets de naturalisation pris en faveur de citoyens suisses par les autorités françaises accusent bien, il est vrai, une augmentation :

Nombre de Suisses naturalisés Français par décret

1973		86
1974		76
1975		101
	(1er janvier-30 septembre)	84

Cette augmentation, toutefois, ne porte pas sur un nombre d'individus suffisamment important pour être significative. Pour être complet, il faut ajouter qu'en 1975 368 Suisses ont acquis la nationalité française par déclaration (enfants mineurs de parents suisses, époux ou épouse de Français).

Une nouvelle dégradation — en termes quantitatifs — des relations humaines entre la France et la Suisse a été enregistrée au niveau de la main-d'œuvre fronta-lière. L'évolution que nous constatons est la suivante :

Main-d'œuvre frontalière occupée en Suisse

rrontailers au	total:				
Fin août 1974		110 809	personnes		
Fin août 1975	(—10,3 %)	99 373			
Fin août 1976	(—14,0 %)	85 184	_		
Frontaliers français:					
Fin août 1974		48 296	personnes		
Fin août 1975	(—10,5 %)	43 191	54 (S 0) T		
Fin août 1976	(—15,6 %)	36 431			

La diminution de l'effectif frontalier non seulement s'est poursuivie, mais en plus s'est très nettement accélérée entre les recensements d'août 1975 et d'août 1976. D'autre part, la diminution très légèrement plus forte du groupe français dans l'effectif global constatée l'année dernière s'est accentuée en 1976. Ces chiffres recouvrent une réalité humaine durement ressentie dans un grand nombre de cas. La population touchée est d'autant plus sensible aux problèmes de la conjoncture « transfrontière » que les possibilités d'emplois de remplacement n'existent du côté français qu'à l'état embryonnaire.

III. Présence industrielle

En ce qui concerne les entreprises industrielles à capitaux suisses installées en France, elles manifestent leur présence dans un large éventail de secteurs économiques. Suivant les critères de recensement appliqués par la Datar ou par l'INSEE leurs effectifs sont évalués entre 80 000 et 110 000 personnes. Si l'on y ajoute les emplois engendrés en amont et en aval des fabrications effectuées par ces entreprises, ce sont au moins entre 160 000 et 220 000 personnes qui directement et indirectement vivent de cette présence industrielle suisse.

Dans leur ensemble, ces entreprises ont correctement fait face aux difficultés qu'elles avaient à surmonter en 1976 et, d'après nos investigations par sondages, il ne semble pas que des diminutions d'effectifs soient intervenues par licenciements. En revanche, un grand nombre d'entreprises ont cessé toute embauche et ne remplacent pas les départs naturels et volontaires. Il est vrai que des cas portés à la connaissance du public ont engendré ou engendreront des licenciements pour cause de faillite dans la Franche-Comté et en Alsace.

a) Dans les activités du bâtiment, la situation est très différenciée suivant les branches. Dans l'industrie du ciment, les perspectives françaises dans leur ensemble sont médiocres et le tonnage livré au cours des neuf premiers mois 1976 en recul sur 1975. Une grande société cimentière suisse déclare cependant que sa production est en nette hausse et que ses perspectives pour 1976/77 sont bonnes. Visiblement, il s'agit d'une situation de marché particulière, car les industriels qui interviennent dans le second-œuvre (il y a ainsi des entreprises suisses spécialisées dans le chauffage, la climatisation, les ascenseurs, etc.) sont plus réservés. L'activité bâtiment est en repli de 30 % depuis un an. Si le gouvernement décidait de relancer la construction immobilière, un ou deux ans s'écouleraient avant que l'effet d'une telle mesure se ressente véritablement dans ces industries du second-œuvre. A noter d'ailleurs que l'ère de la construction de grands complexes de bureaux (du type « Défense ») ou de grands centres commerciaux (type « Parly 2 ») est terminée pour plusieurs années. En revanche, on note un certain engouement par la construction individuelle dans les banlieues éloignées où les grandes entreprises du second-œuvre sont défavorisées par rapport aux petites. Par conséquent, ces sociétés suisses se tournent de plus en plus vers la recherche de diversifications et vers les marchés d'exportations. Elles n'ont pas procédé à des licenciements ou réductions d'horaires en 1976, mais le maintien de l'emploi en 1977 constitue pour elles une préoccupation d'autant plus sérieuse qu'elles doivent faire face à des concurrents étrangers de plus en plus agressifs.

b) Dans les secteurs mécaniques et électriques, on note un net redressement des chiffres d'affaires des entreprises spécialisées dans la construction d'équipements électriques où la croissance en francs courants est de l'ordre de 22 %. Une nette amélioration est également notée dans une grande société (où les capi-

winterthur

assurances

Entreprises régies par le Code des Assurances

Direction pour la France

102 quartier Boieldieu 92800 Puteaux Adresse postale : Cedex n_o 18, 92085 Paris La Défense Téléphone 776 70-00 Télex Suisasu 620536 F

Automobile - Incendie - Risques divers - Transports - Crédits commerciaux - Retraites revalorisables Assurances collectivités du Personnel des entreprises - Toutes assurances en cas de décès et en cas de vie



BANQUE COMMERCIALE POUR L'EUROPE DU NORD (EUROBANK)

Capital : 250 000 000 de Fr.

79-81, boulevard Haussmann 75382 PARIS CEDEX 08

Tél. 266-92-80 Tlx. 280.200 Paris « Eurbank » A, B, C, D

Spécialisée dans le financement

des opérations internationales

TRANSPORTS INTERNATIONAUX FRANCOIS LACOMBE

Commissionnaire en Douane agréé nº 2746

GROUPAGES TOUTES DIRECTIONS TRANSPORTS ROUTIERS

BELLEGARDE (01202 Cedex) - 51, avenue Saint-Exupéry, Zone Industrielle - Tél. 48-01-05 - Télex 340987

GOUSSAINVILLE (95190) - Zone Industrielle, Rue Robert-Moinon - Tél. 958-53-99 - Télex 691742

LYON (69357) - 36, rue Clément-Marot - Tél. 69-15-45 - Télex 330398

CORRESPONDANTS DANS LES PRINCIPALES VILLES DE SUISSE

taux suisses sont minoritaires) qui occupe une place prépondérante dans le domaine des tableaux de bord. La bonne marche de l'industrie automobile a entraîné la relance en amont et en aval; c'est-à-dire, en ce qui concerne les fournisseurs suisses, au niveau des fabricants d'équipements ainsi que des constructeurs de biens d'investissements, tels les machines de fonderie sous pression. Le marché des machines et installations intéressant l'industrie alimentaire (fourrages, chocolats, pâtes alimentaires) est stagnant ou même en repli. La croissance de la demande d'aliments composés pour le bétail - due à la sécheresse de l'été dernier n'a pas fortement poussé la demande d'équipements de fabrication, les industriels sachant que la calamité climatique n'était que temporaire. L'industrie chocolatière souffre de la hausse des matières premières ainsi que du « gel » autoritaire des prix. Par conséquent, là aussi, les investissements ne se font pas. Alors qu'en temps de récession la consommation de pâtes alimentaires subit généralement un accroissement, celui-ci ou bien n'est pas encore intervenu, ou bien ne se répercute pas (ou pas encore?) au stade des biens d'investissement de ce secteur. L'investissement est également faible dans le secteur de la brasserie; malgré un été de forte consommation, les industriels semblent peu enclins au renouvellement de leur capacité. La même réticence peut être observée dans le domaine des huileries. Finalement, parmi les secteurs de la machine alimentaire, seule la meunerie bénéficie d'une bonne conjoncture, la concentration de plusieurs petites entreprises et la restructuration de la profession qui s'ensuit ayant forcé les grandes minoteries à se moderniser. La demande d'équipements qui en résulte est toutefois limitée dans son ampleur et dans le temps. Quant aux machines-outils, leur demande reste déprimée dans l'ensemble étant donné la faiblesse du niveau de l'investissement.

- c) Dans la branche des produits de consommation courante, la marche des affaires de l'industrie alimentaire est considérée comme « moins mauvaise qu'on pouvait le craindre ». Les industriels suisses tout comme leurs collègues et concurrents français sont cependant confrontés aux dures réalités du blocage autoritaire et de la hausse des matières premières. Cette situation est particulièrement ressentie dans l'industrie chocolatière. Dans le surgelé, le marché se développe (pour toutes les firmes) depuis une quinzaine de mois malgré des niveaux de prix relativement élevés. C'est peut-être une conséquence de la sécheresse et de la chereté de certains produits frais comme le poisson. Les aliments spéciaux pour nourrissons souffrent de la baisse démographique. Les ventes sont en léger repli d'une année sur l'autre mais semblent se redresser quelque peu fin 1976, parallèlement d'ailleurs à une certaine « reprise » des naissances.
- d) Dans la chimie, une nette amélioration s'est dessinée pour les colorants au début de l'année, le marché des produits pharmaceutiques a continué à se développer, dans l'agro-chimie une modeste reprise est constatée, dans la branche des produits pour l'industrie cosmétique, la parfumerie et l'alimentation le marché s'est bien tenu durant l'année 1976. Si ces appréciations révèlent une situation somme toute très correcte, il n'en est pas de même lorsqu'on examine les données de plus près. Le secteur des colorants semble avoir répondu le mieux à l'attente des industriels, tandis que dans l'agro-chimie la clientèle n'a pas retrouvé son pouvoir d'achat d'avant la récession. Si elle ne boude pas les produits, elle étale de plus en plus ses paiements, certains délais atteignant jusqu'à neuf mois. Quant au secteur pharmaceutique, la croissance quantitative de la demande n'en constitue que l'une des données. Les prix imposés par l'autorité publique sur la base de taux de change fixée il y a plus de sept ans, les baisses forcées et la hausse des coûts effecti-

vement supportés forment un ensemble singulièrement complexe de contraintes auxquelles les entreprises ont à faire face. Dans l'ensemble, les exercices sont mauvais. Le « gel » des prix ne touche pas seulement la branche pharmaceutique, mais également les colorants. Si les chiffres d'affaires sont en hausse, résultats et cash flow ne suivent pas le mouvement.

Il ressort de nos investigations que le climat général dans les entreprises à capitaux suisses établies en France, ne se distingue guère de celui qui prévaut dans les entreprises françaises, mais il est aggravé par les soucis qu'inspirent les relations monétaires. On constate aussi que la quasi-impossibilité d'alléger les effectifs conduit les industriels par contre-coup à surseoir à toute embauche qui ne serait pas dictée par des impératifs pressants. Indirectement, la politique adoptée par les autorités engendre un certain blocage de la situation de l'emploi. Quant aux relations humaines entre la France et la Suisse, elles demeurent bonnes. Mais le non-renouvellement de la communauté suisse de France dû à l'arrêt de l'immigration et la diminution continue de cette communauté constituent des sujets de préoccupation. On ne saurait trop longtemps ignorer la nécessité d'une certaine interpénétration humaine qui forme la base de tout échange économique durable. La lente dégradation de cette interpénétration est peut-être la conséquence du manque général d'optimisme dont témoignent les réponses que nous avons recueillies.

Revue économique franco-suisse.

"TRANSIT-EXPRESS FRANCO-SUISSE" PELTIER Jean S.A.

48, bis Bd Pasteur, (B.P. 49) 25300 PONTARLIER Tél. (81) 39.01.79.

TRANSPORTS
DEDOUANEMENTS
ACHEMINEMENTS
ECLATEMENTS
ENTREPOTS

sur FRANCE comme sur SUISSE du PAQUET-POSTE aux CAMIONS toujours RAPIDES et DEVOUES

Adresse en Suisse : CP. 16 CH 2126 Les Verrières

LANDIS & GYR

- Compteurs d'électricité
- Disjoncteurs de branchement
- Horloges de commande Relais
- Télécommandes Télémesures
- Contrôle et régulation de chauffage
- Indicateurs de taxes téléphoniques
- Régulations industrielles

LANDIS & GYR

Société à Responsabilité Limitée au capital de 6.500.000 F Siège Social & Usine : Direction Commerciale :

B. P. 208 LBF-KG
(03) MONTLUÇON F 92115

LBF-KG 400 - 16, bd Général-Leclerc F 92115 CLICHY - Tél.: (1) 739,33.84